

La région de Laval atteint le palier rouge

Laval, le 30 septembre 2020 – Alors qu'il a été annoncé que Laval se trouve maintenant au palier rouge du système d'alertes régionales et d'intervention graduelle, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval tient à préciser les mesures en place afin de ralentir la transmission du virus.

Pour la population et les entreprises de la région, l'atteinte du palier rouge correspond à la mise en place des mesures suivantes :

- Interdiction d'accueillir des visiteurs à domicile (sauf cas d'exception);
- Interdiction des rassemblements privés;
- Interdiction des activités organisées dans un lieu public, incluant les salles de spectacle, les cinémas, les théâtres, les musées et les bibliothèques;
- Maximum de 25 personnes à la fois dans les lieux de culte et lors de funérailles;
- Fermeture des bars, brasseries, tavernes, casinos et restaurants (sauf pour les livraisons et les commandes pour emporter);
- Interdiction de visites dans les CHSLD, les résidences privées pour aînés et les ressources intermédiaires (sauf pour les visites humanitaires ou celles d'un proche aidant);
- Déplacements vers les régions orange, jaune ou verte non recommandés, à l'exception de ceux qui sont essentiels.

Citation :

« Nous demandons à la population lavalloise un effort de 28 jours. Une réduction significative des interactions entre les personnes aura un effet direct sur le nombre de cas et sur les éclosions dans tous les milieux. Au cours des dernières semaines, nous avons observé plusieurs situations lors desquelles les comportements de la population ne tenaient pas compte de la pandémie. Il faut reprendre les bonnes habitudes du printemps dernier. Ces restrictions permettront au Québec un retour à la vie normale plus rapidement. »

Docteur Jean-Pierre Trépanier, directeur régional de santé publique de Laval

Les paliers d'alerte sont établis suivant les recommandations des autorités de santé publique, qui font une analyse régulière de la situation en tenant compte de la situation épidémiologique, du contrôle de la transmission et de la capacité du système de soins. Dans la région de Laval, cette décision s'explique notamment par la tendance à la hausse soutenue de tous les indicateurs, dont la croissance continue du nombre de cas positifs et du nombre d'éclosions dans de nombreux milieux.

Rappelons que le palier 4 – Alerte maximale (rouge) applique de manière ciblée des mesures plus restrictives pouvant aller jusqu'à faire cesser les activités non essentielles pour lesquelles le risque ne peut pas être contrôlé suffisamment, en évitant autant que possible un confinement généralisé comme lors de la première vague de la pandémie.

Lien connexe :

Pour plus d'information : [Système d'alertes régionales et d'intervention graduelle](#).

À propos du CISSS de Laval

Le CISSS de Laval se dédie sans relâche à apprendre, innover et exceller afin d'offrir à la population lavalloise et des régions avoisinantes un ensemble de services de santé et de services sociaux intégrés, accessibles et de qualité. Son capital humain compte plus de 10 000 employés et médecins œuvrant dans 32 installations, dont l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé, l'Hôpital juif de réadaptation, le Centre de services ambulatoires de Laval, six CLSC, cinq centres d'hébergement, le Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse de Laval, le Centre de réadaptation en dépendance de Laval et le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement de Laval. Le CISSS de Laval est un milieu de recherche et d'enseignement affilié à l'Université de Montréal et à l'Université McGill. Pour de plus amples renseignements et pour connaître l'ensemble des services offerts dans les installations, consultez www.lavalensante.com.

Renseignements : Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
Ligne médias : 450 978-8608
communications.ciSSLaval@ssss.gouv.qc.ca